



Indivision sur un chemin privé

Par **aperitif**, le **06/12/2016** à **19:49**

Bonjour, je suis propriétaire d'une maison dans un village avec un chemin en indivision au 1/12ème, avec 8 propriétaires. Ce chemin nous appartient mais pas à la commune. Nous refaisons des travaux d'aménagement complet sur ce chemin avec une pose d'enrobé, par une société. Comment évaluer le coût pour chaque propriétaire ?

Par **amajuris**, le **06/12/2016** à **20:22**

bonjour,
je ne vois pas où est le problème
vous divisez le coût des travaux par la part de chacun dans l'indivision.
salutations